



Déclaration intersyndicale à la reconvoction de la Formation Spécialisée du CSAL de la DIPA du 7 avril 2023

Suite au passage en force par l'article 49-3 de la Constitution, de la réforme des retraites par le gouvernement, et devant le mépris affiché par la Direction Générale des douanes et la Direction Interrégionale de Paris Aéroports de ne pas prendre la mesure du malaise qui se généralise dans tous les services douaniers, l'intersyndicale CFTD, SOLIDAIRES, CGT, UNSA est contrainte de refuser un pseudo dialogue social avec la Direction interrégionale en boycottant la reconvoction de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Locale prévue aujourd'hui .

Au delà de l'injuste réforme des retraites qui va pénaliser l'ensemble des agent(e)s, de graves dangers pèsent sur nos missions, nos droits et nos emplois.

Aujourd'hui, nous refusons de nous asseoir avec les représentants de notre Direction Interrégionale qui reste sourde, aveugle et muette devant les difficultés quotidiennes des agents et le démantèlement progressif de notre Administration :

- sourde à nos inquiétudes sur la dégradation des conditions de travail et d'exercice du service public dans de nombreux services douaniers, ainsi qu'aux propositions des organisations syndicales pour remédier à ces difficultés
- aveugle au mal-être croissant des agents de la DIPA : les 11 fiches de signalement présentes dans les documents de travail en sont la triste illustration. D'ailleurs certaines fiches semblent incomplètes...oubli ou volonté de la part de notre Direction ?
- muette lorsqu'on l'interpelle sur les suppressions d'emplois et de missions, sur les projets de la Direction Générale et sur la dégradation de la santé au travail de nos collègues
- entêtée à faire convoquer des instances comme le CSAL ou la Formation Spécialisée sans qu'aucun projet de règlement intérieur ait été validé.

Nous ne sommes même plus surpris par cet entêtement, puisque le fonctionnement de notre Direction est comme cela depuis 9 ans maintenant. Une verticalité dans les décisions sans véritable prise en compte de ce que pensent les organisations syndicales. Cependant, même si nous siégeons pas aujourd'hui, nous souhaitons tout de même attirer l'attention de la Direction sur la dégradation des conditions de travail en surveillance et notamment à la BSE T2BD. Pour ce faire, nous vous soumettons la délibération suivante.